

13 juin 2019

Élections CNESER

Collège des personnels scientifiques des bibliothèques
Conservateurs et conservateurs généraux

POUR DÉFENDRE, AMÉLIORER ET PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC
VOTEZ et FAITES VOTER SNASUB-FSU



Conservateurs et conservateurs généraux
de l'enseignement supérieur, **le 13 juin 2019**,
vous allez élire vos représentant.e.s au Conseil national
de l'enseignement supérieur et de la recherche
(CNESER) : **une titulaire et deux suppléants.**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

De la loi LRU (2007) à l'ordonnance sur les regroupements d'établissements (décembre 2018), le paysage de l'ESR est en restructuration continue et profonde.

Les fusions d'universités ou les regroupements au sein de COMUE ou d'établissements expérimentaux se poursuivent, créant des structures gigantesques, armées pour la course aux financements d'excellence (PIA), alors que d'autres entités conservent leur périmètre. Désormais, c'est la concurrence qui domine !

Avec l'austérité budgétaire récurrente, les difficultés structurelles persistent : diminution drastique des postes dans tous les domaines (formation, recherche, fonctions support, documentation), augmentation de l'emploi précaire, baisse constatée des moyens de fonctionnement, dégradation des conditions de travail, recul de la qualité et de la diversité des formations et des conditions d'accueil des étudiant.e.s.

Le gouvernement impose aux établissements une politique de recul du service public : sélection en licence (Parcoursup et loi ORE 2018), nécessité de compléter les financements publics trop faibles par de nouvelles ressources (exploitation de leur patrimoine immobilier, augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s extra-communautaires... avant une probable extension générale !

Notre service public d'enseignement supérieur et de recherche, avec sa qualité et son accessibilité universelle, est menacé. Il est notre richesse. Nous refusons qu'il disparaisse !

Au CNESER, vos élu.e.s FSU se battent pour promouvoir une formation universitaire, gratuite et de qualité pour tou.te.s, sur tout le territoire, une politique de recherche scientifique ouverte, citoyenne, répondant aux grands enjeux intellectuels, sociaux, et environnementaux du 21^e siècle.

La composition du CNESER

100 membres, dont 60 % d'élus, représentant les personnels et les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur et des établissements publics de recherche + des représentants des « grands intérêts nationaux » (syndicaux et associatifs) et de diverses institutions (ministères, parlement...).

Le rôle du CNESER

Il est obligatoirement consulté sur :

- **la stratégie nationale** : en matière d'enseignement supérieur et de recherche, rapports au parlement...
- **les structures** : créations, suppressions ou regroupements d'établissements (dont les COMUE) ;
- **la recherche** : projets relatifs à son organisation et à l'emploi scientifique ;
- **les moyens** : répartition des emplois et des budgets entre les établissements ;
- **les formations** : cadre national des formations, diplômes nationaux, accréditation des établissements ;
- **la législation et la réglementation** concernant les formations supérieures.

Le CNESER est une importante caisse de résonance des préoccupations de la communauté universitaire et de recherche. Il est un **lieu de débat, d'élaboration, d'information et d'alerte**. Son expression (interpellations du ministère, motions, communiqués de presse...) a vocation à être reprise et amplifiée dans les établissements. **Il dispose également d'une capacité d'auto-saisine** permettant l'appréhension collective et diverse des grands enjeux du service public d'ESR.

Membres d'une fédération forte de nombreux syndiqués dans l'enseignement supérieur, **les élu.e.s du SNASUB-FSU** seront particulièrement vigilant.e.s et porteront au CNESER leurs propositions en phase avec **les élu.e.s des autres syndicats de la FSU**.

Au CNESER, entre 2015 et 2019, les élu.e.s FSU sortant.e.s ont été en première ligne

- **CONTRE la mise en place imposée de regroupements** élaborés sans participation des personnels et des étudiants, uniquement pilotés par la course aux financements et **CONTRE toutes les dispositions antidémocratiques**.
- **CONTRE toutes les mesures sélectives** et les illusions d'autonomie créées par ces textes : loi ORE, Parcoursup, arrêtés licence et master,...
- **CONTRE le désengagement de l'État** (réductions budgétaires, charges non compensées), asphyxiant les établissements et contre les promesses fictives (non- soclage du GVT).
- **CONTRE la hausse des droits d'inscription** pour les étudiant.e.s hors Union européenne.

Au CNESER, les candidat.e.s du SNASUB-FSU que vous élierez continueront de se battre avec tou.te.s les élu.e.s FSU



Christine STOTZENBACH
Université Paris-Est
Marne-la-Vallée – SCD
Titulaire



Cyril BURTE
Université Paris Nanterre
La contemporaine
Suppléant



Delphine MUNIER
Université de Strasbourg
SCD
Suppléante

• **POUR une politique documentaire ambitieuse**

Le désengagement de l'État du service public d'enseignement supérieur et de recherche fait peser des menaces graves sur l'avenir de secteurs entiers de la formation et de la recherche. Avec l'explosion des coûts de la documentation électronique, ces restrictions budgétaires ont des conséquences dramatiques sur la politique documentaire des établissements. Début 2019, l'université de Nantes a réduit de 20 % le budget de fonctionnement de la BU, les premiers lésés sont les étudiants car cette baisse drastique touche surtout les achats de livres. Ce n'est pas un cas isolé : comment peut-on prétendre construire des universités d'excellence en amputant les budgets documentaires ?

• **POUR combattre ces politiques d'austérité** qui affaiblissent le service public, le CNESER est un relais important pour exiger une augmentation des financements à la hauteur des besoins, les créations d'emplois statutaires indispensables à une offre de qualité et des critères clairs de répartition des budgets et des postes.

• **POUR une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur** assurant les conditions de réussite dans leurs études de tous les étudiants ; un cadrage national de formations diversifiées et renouvelées permettant la poursuite d'études et la sortie qualifiante, reconnues par des diplômes nationaux ; le rapprochement de l'ensemble des formations supérieures publiques ; une réflexion et des dispositifs nationaux de soutien à l'innovation pédagogique.

• **POUR des orientations de recherche** débattues démocratiquement, le respect des libertés académiques dans l'ensemble des établissements ; des critères d'évaluation de la recherche, des formations et des établissements élaborés par des instances comprenant une majorité d'élus ; un maillage territorial cohérent assis sur des coopérations scientifiques librement choisies en France et à l'international.

• **POUR le maintien d'une filière bibliothèques gérée au niveau national.**

Au CNESER comme dans toutes les instances, vos élu.e.s du SNASUB-FSU, compétents sur les dossiers et porteurs des valeurs d'un syndicalisme exigeant et déterminé, de propositions et de transformation sociale, feront entendre votre voix :

votez et faites voter SNASUB-FSU